



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La réouverture de la baie du Havre aux Basques n'est plus considérée comme un enjeu aux yeux des instances concernées

Îles-de-la-Madeleine, le mercredi 17 février 2010

Suite aux travaux qui ont été réalisés afin de relier le réseau routier reliant l'île du Havre-Aubert à celle de Cap-aux-Meules à la fin des années 1950, plusieurs personnes s'interrogeaient, quelques années plus tard, sur les effets néfastes de la fermeture de la baie du Havre aux Basques. Plusieurs rencontres entre intervenants et citoyens ont eu lieu afin de discuter d'une éventuelle réouverture de la baie. De nombreuses études coutant plusieurs centaines de milliers de dollars ont été menées afin d'analyser un tel projet sans toutefois qu'un consensus fort ou que des actions concrètes soient menés.

Lors de la mise en place du Comité ZIP, une consultation publique réalisée en mai 1999 a réaffirmé l'intérêt du milieu à faire la lumière sur une éventuelle réouverture de la baie du Havre aux Basques. Le Comité de revalorisation de la lagune du Havre aux Basques, qui laissa place au Comité de gestion intégrée de la baie du Havre aux Basques en 2001, ont tous deux investi beaucoup d'énergie afin de faire cheminer ce dossier jugé prioritaire par la population des Îles.

Bien que, depuis les dix dernières années, plusieurs rencontres d'échanges se sont tenues avec les différents intervenants concernés (Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Transports Québec, Municipalité des Îles, etc.), le Comité ZIP des Îles fait le constat que cette priorité, énoncée par la population madelinienne en 1999, stagne depuis un certain temps déjà et qu'aucune solution d'avancement n'est envisageable à l'heure actuelle.

L'absence d'intérêt envers le dossier fait en sorte que l'Avis du projet, déposé en 2002, ne sera pas analysé par le Ministère de Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Or, récemment, le comité de coordination technique en lien avec le Plan Directeur d'intervention sur l'érosion des berges des Îles-de-la-Madeleine a aussi jugé que, le dossier n'est pas prioritaire parmi les enjeux qui préoccupent aujourd'hui les diverses instances décisionnelles du territoire. De par cette absence d'implication, le Comité ZIP informe la population que les efforts de l'organisme seront principalement consacrés à favoriser l'avancement des nombreux autres enjeux prioritaires qui ont été identifiés par la population des Îles. Le cas échéant, si cet enjeu redevient d'actualité, l'organisme réactivera volontiers ce dossier.

*Issu du Plan Saint-Laurent, le **Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine** est l'un des quatorze organismes de concertation à but non-lucratif à être chapeautés par Stratégies Saint-Laurent et, qui a pour principal mandat de favoriser les initiatives locales de protection, de conservation, de réhabilitation et de mise en valeur des eaux intérieures et côtières ainsi que du littoral des Îles-de-la-Madeleine.*

- 30-

Sources : Yves Martinet, directeur
Comité ZIP des Iles-de-la-Madeleine
418-986-6633
martinet@zipdesiles.org
<http://www.zipdesiles.org>

Anatole Chiasson, Président
Comité ZIP des Iles-de-la-Madeleine